

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'INTERPRETATION EN LANGUE DES SIGNES.



Et si l' exemple venait de l' Afrique?



ASUNOES-Bénin



Alpha-signes



UAC

Colloque international sur l'interprétation en langue des signes

Lundi 26 octobre 2015 : Université d'Abomey Calavi



Introduction du colloque par le professeur Patrick Houessou

Intervention de SEKPON Raymond (Bénin)

Interprétation en langue des signes: Comment le Bénin est devenu un modèle pour l'Afrique»

Il faut rappeler qu'en Afrique, la scolarité des enfants sourds se limite au primaire. Dans la majorité des pays, il n'y a pas de cycle maternel ni secondaire. Mais le Bénin a créé l'événement grâce à celui-là même qui vous parle actuellement.

Père d'un garçon devenu précocement sourd des suites de la méningite, nous avons refusé de céder à la fatalité. Pour rendre ce petit garçon heureux et par ricochet tous les petits enfants sourds de Porto-Novo, nous avons créé en 1994 une école pour enfants sourds. Cette école va demeurer jusqu'à ce jour, la seule école privée pour sourds de la capitale. Nous avons poursuivi notre ambition en ouvrant le collège des sourds en 2000. Pour que tous les enfants sourds y trouvent leur compte, nous avons initié des formations techniques et professionnelles telles que la mécanique générale, le tissage, la coiffure, la fonderie, la menuiserie, la taillerie, la tenture.

Pour faire la promotion de la langue des signes et permettre aussi à l'enfant sourd de communiquer avec sa famille à la maison, cette école a commencé par sensibiliser et à encourager les parents d'enfants sourds à inscrire aussi dans la même école leurs enfants entendants. Ainsi, l'enfant entendant sera baigné dans la langue des signes et s'entretiendra plus facilement à la maison avec son frère sourd et servira même d'interprète entre son frère sourd et les parents.



Les parents qui ont accueilli favorablement cette approche et l'ont expérimentée se sont rendus compte que la langue des signes ne constitue plus une barrière dans la communication avec leurs enfants sourds mais favorise plutôt le suivi scolaire de ces enfants. La réussite de cette expérience a augmenté le nombre de parents adhérents. Désormais, les parents qui n'ont pas d'enfants sourds ont commencé par y inscrire volontiers leurs enfants entendants. Très vite, cette nouvelle forme d'intégration va s'étendre dans tout le quartier, dans toute la ville, et dans tout le pays. Cette approche fait des 325 enfants entendants de l'école, de véritables interprètes en langue des signes. Cette cohabitation favorise surtout la communication et la connaissance de la psychologie de l'enfant sourd. Elle suscite l'esprit d'entraide et de fraternité et encourage l'échange entre sourds et entendants.

Aujourd'hui, cette école de Louho a développé un projet pédagogique novateur puisque depuis vingt ans, cette école d'enfants sourds a intégré des enfants entendants et ce dès la maternelle. Résultat : les 325 entendants maîtrisent parfaitement la langue des signes et en font de futurs interprètes professionnels ! Au collège, certains anciens élèves entendants devenus étudiants sont engagés comme interprètes pour accompagner les nouveaux professeurs. Mais les classes où se trouvent des entendants doués en langue des signes viennent spontanément au secours des nouveaux professeurs sans l'intervention des interprètes.

Depuis quatre ans, trois étudiants sourds étudient la psychologie et la science de l'éducation à l'université d'Abomey Calavi. Grâce à un projet pilote, ils sont accompagnés d'interprètes en langue des signes. Ils sont les seuls sourds universitaires de toute l'Afrique !

Avec un effectif actuel de 516 élèves dont 203 sourds, ce centre des sourds et entendants de Porto-Novo accueille aussi les élèves sourds des autres pays du continent puisqu'il est le seul de la sous-région où le sourd peut passer le baccalauréat. Il est également le seul de l'Afrique où le collégien sourd en dehors des disciplines habituelles, apprend l'allemand et l'espagnol.

L'originalité de cette approche est que tous ceux qui fréquentent ce centre (du gardien au directeur, de l'apprenant à l'enseignant, du sourd à l'entendant) tous ont adopté la langue des signes comme première langue. Nous en profitons pour dire merci à tous nos partenaires qui ont cru en nous et nous accompagnent sur ce terrain de l'épanouissement scolaire et socioculturel des jeunes sourds.

Nous nous en voudrions de ne pas adresser nos chaleureux remerciements à l'Université d'Abomey-Calavi qui, à travers l'arrêté rectoral N°14 /UAC/SG/VR-AARU/VR-CIREIP/SA et l'embauche de deux interprètes en langue des signes, a, comme l'a su bien dire Mme la Ministre de la Famille, confirmé l'avancée du Bénin en matière d'intégration scolaire et universitaire des jeunes sourds.

Cependant, pour une complète accessibilité universitaire de l'étudiant sourd, nous prions les autorités rectORAles de penser à l'installation d'un service d'interprétation indispensable pour l'accompagnement des étudiants sourds. Ce service sera composé d'interprètes juristes, scientifiques, littéraires, gestionnaires et autres. Ainsi, les étudiants sourds pourront s'inscrire librement dans la filière de leur choix et de leur compétence. Oui, le sourd peut tout faire sauf entendre.

SEKPON Raymond, fondé d'ASUNOES, Directeur exécutif du Centre d'Accueil, d'Education et d'Intégration des Sourds de Porto-Novo.



Intervention de Chantal GERDAY (Belgique)

Présentation du bachelier en traduction-interprétation en LSF (Université Saint Louis- Bruxelles)

1. Introduction :

A l'exception d'une tentative dans les années nonante, aucune formation en interprétation en langue des signes n'existait en Belgique francophone jusqu'il y a peu.

L'Association belge des interprètes en langue des signes (Abils) s'est démenée pour convaincre les autorités politiques et académiques de la fédération Wallonie-Bruxelles de la pertinence et de l'urgence de la création d'une telle formation et elle y est arrivée !

C'est ainsi qu'en septembre 2014, une formation de cinq ans en traduction-interprétation en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) a vu le jour à l'institut libre de Marie Haps à Bruxelles.

La LSFB a rejoint les autres langues modernes dans les formations de bachelier et est proposée actuellement en combinaison avec l'anglais et pourrait être combinée à l'avenir au néerlandais et à l'allemand.

L'année 2014 a donc vu l'ouverture du Bac 1, 2015 celle du Bac 2 et la rentrée académique 2016 verra l'ouverture du Bac 3.

Conformément au décret Marcourt, les bacheliers et masters en traduction-interprétation sont devenus des formations universitaires: la formation organisée initialement par l'Institut libre Marie Haps a donc intégré l'université Saint Louis en septembre dernier.

A partir de septembre 2016, la faculté de traduction-interprétation de Liège proposera également dans son programme cette formation. Concrètement, les étudiants de la principauté se joindront à ceux de Bruxelles par le truchement de l'enseignement à distance.

Les masters quant à eux seront organisés à partir de septembre 2017 et uniquement à l'université de Louvain-la-Neuve.



2. Le programme (Bac1+Bac2+Bac3)

Voir ci-dessous

Anglais

MHAN1111	<i>Anglais : pratique de la grammaire *</i>	Pascale Gouverneur, Marie-Aude Lefer	60h	5	
MHAN1121	Anglais : maîtrise de la langue orale	Paul Arblaster, Nathalie Caron, Anne-Marie Collins, William Hayes, Caroline Vanderputten	60h	4	
MHAN1131	<i>Anglais : maîtrise de la langue écrite *</i>	Anne-Marie Collins, Marie Trincaretto	60h	7	
MHAN1211	<i>Anglais : pratique de la grammaire *</i>	Pascale Gouverneur	45h		5
MHAN1221	<i>Anglais : maîtrise de la langue *</i>	N.	60h		4
MHAN1231	<i>Anglais : traduction *</i>	Tania Biondi, Jean-Marc Lafontaine, Marie Trincaretto	75h		8
MHAN1311	<i>Anglais : langue et société *</i>	Paul Arblaster, Nathalie Caron, Pascale Gouverneur	45h		3
MHAN1321	<i>Anglais : initiation à l'interprétation et synthèse *</i>	Tania Biondi, Marie-Aude Lefer, Marie Trincaretto	30h		3
MHAN1331	<i>Anglais : traduction *</i>	Paul Arblaster, William Hayes, Jean-Marc Lafontaine, Marie Trincaretto	45h		4

Langue des signes

MHLS1111	Langue des signes : pratique de la grammaire	Chantal Gerday	60h	5	
MHLS1121	Langue des signes : maîtrise de la langue orale	Susana Sanchez Moreno	60h	4	
MHLS1131	Langue des signes : maîtrise de la langue écrite	Isabelle Hulin, Marie-Thérèse Jamart, Susana Sanchez Moreno	60h	7	
MHLS1211	Langue des signes : pratique de la grammaire	Chantal Gerday	45h		5
MHLS1221	Langue des signes : maîtrise de la langue	Marie-Thérèse Jamart, Susana Sanchez Moreno	60h		4
MHLS1231	Langue des signes : traduction	Thierry Haesenne, Isabelle Hulin, Marie-Thérèse Jamart	75h		8
MHLS1311	Langue des signes : langue et société	N.	45h		3
MHLS1321	Langue des signes : initiation à l'interprétation et synthèse	N.	30h		3
MHLS1331	Langue des signes : traduction	N.	45h		4



3. Les enseignants :

L'équipe actuelle est composée de trois professeurs sourds (Chantal Gerday, Susana Sanchez et Thierry Haesenne, chef d'unité) et deux professeurs entendants (Maïté Jamart et Isabelle Hulin).

Etant donné le caractère novateur de cette formation, tous les cours sont à construire.

Des réunions très fréquentes entre professeurs mais également une collaboration étroite avec l'université de Namur leur donnent l'occasion de réfléchir au contenu, à la pédagogie et à divers projets pour amener les étudiants à une maîtrise optimale de la langue des signes aussi bien en réception qu'en production.

Leur participation à des formations à l'étranger (Londres, Paris) et des colloques (Efsli, Lesico, Bénin) aide les enseignants à étayer leurs cours et mais également à s'informer sur ce qui se fait à l'étranger, à échanger sur leur pratique avec leurs collègues européens ou autre et à nouer des contacts.

4. Le projet « Alpha-signes » :

Cette année, un projet de partenariat avec Alpha-signes voit les étudiants de Bac 2 de Saint Louis et ceux d'Alpha-Signes se rencontrer régulièrement afin de contribuer à la présentation d'un thème d'actualité au choix.

L'objectif de la démarche réside dans le constat qu'au terme de la première année d'enseignement de la LSFB, l'expression en LS des étudiants reste réfléchie, calquée sur les structures propres à la langue française et peu naturelle.

5. Le projet « personnes ressources »

En Bac 1, chaque cours est élaboré en lien avec le thème du moment. Neuf thèmes sont ainsi abordés sur l'année et chaque professeur est tenu de construire son cours en y faisant référence (ex thème JMS, tourisme, coutumes, ...)

En guise d'introduction de chaque nouveau thème, une personne ressource, issue de la communauté sourde est invitée à venir faire une présentation d'une heure sur un sujet de son domaine de prédilection

6. Conclusion

Un an après l'ouverture de la formation, nous sommes fiers d'annoncer que sur les quinze étudiantes inscrites en Bac 1 l'année dernière, dix d'entre elles ont réussi et sont actuellement en Bac2. Toutes sont très motivées et certaines d'entre elles présentes déjà un très beau profil de future interprète.

En Bac 1, nous avons 14 inscrits.

Le projet d'une formation de qualité en traduction-interprétation était en préparation depuis près de vingt ans. Grâce au travail remarquable des divers partenaires, elle a enfin pu voir le jour.

Intervention d'Alain BACCI (France)

L'interprétation LSF-F en France. Un parcours de 35 ans



Sommaire

- Définition du métier
- Historique : de l'ANFIDA à l'AFILS
- L'environnement associatif
- La formation
- Les secteurs d'intervention
- Des pratiques émergentes

Qu'est-ce qu'INTERPRETER ?

TABLE :

- ✓ Table des matières
- ✓ Table de multiplication
- ✓ Table de cuisine



Introduction..... 1

1. Du triangle pédagogique à la médiation pédagogique..... 2

 1.1. Le triangle pédagogique de Houssaye..... 2

 1.2. Le modèle SOMA..... 3

2. La médiation pédagogique..... 5

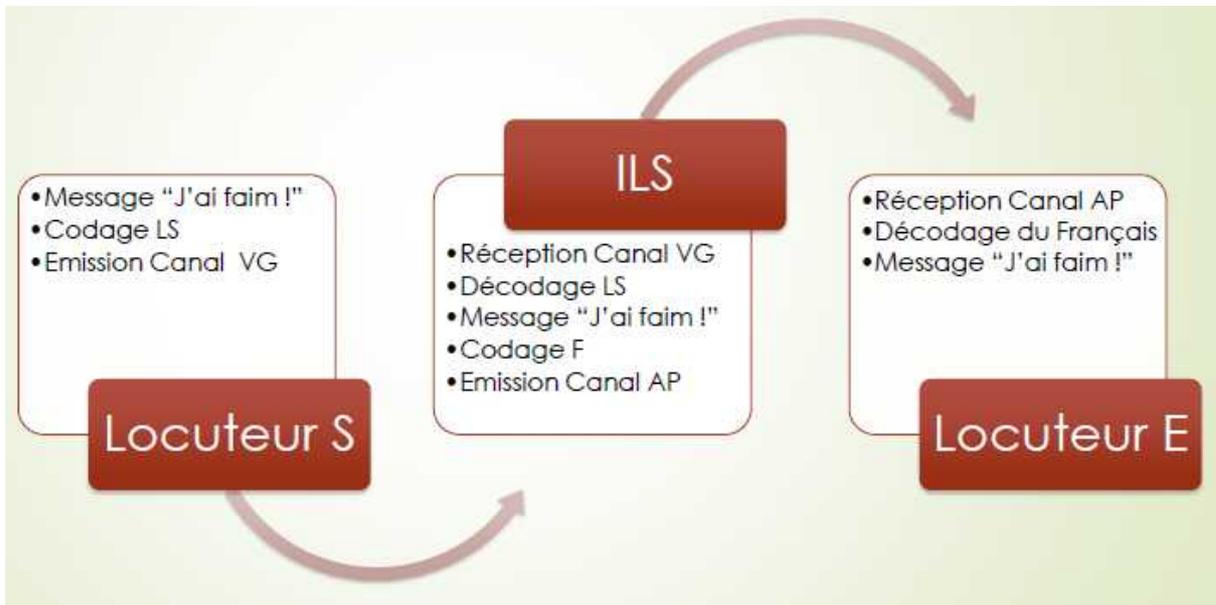
 2.1. Quelques définitions..... 5

TABLES DE MULTIPLICATIONS

0 X 1 = 0	0 X 2 = 0	0 X 3 = 0	0 X 4 = 0	0 X 5 = 0	0 X 6 = 0
1 X 1 = 1	1 X 2 = 2	1 X 3 = 3	1 X 4 = 4	1 X 5 = 5	1 X 6 = 6
2 X 1 = 2	2 X 2 = 4	2 X 3 = 6	2 X 4 = 8	2 X 5 = 10	2 X 6 = 12
3 X 1 = 3	3 X 2 = 6	3 X 3 = 9	3 X 4 = 12	3 X 5 = 15	3 X 6 = 18
4 X 1 = 4	4 X 2 = 8	4 X 3 = 12	4 X 4 = 16	4 X 5 = 20	4 X 6 = 24
5 X 1 = 5	5 X 2 = 10	5 X 3 = 15	5 X 4 = 20	5 X 5 = 25	5 X 6 = 30
6 X 1 = 6	6 X 2 = 12	6 X 3 = 18	6 X 4 = 24	6 X 5 = 30	6 X 6 = 36
7 X 1 = 7	7 X 2 = 14	7 X 3 = 21	7 X 4 = 28	7 X 5 = 35	7 X 6 = 42
8 X 1 = 8	8 X 2 = 16	8 X 3 = 24	8 X 4 = 32	8 X 5 = 40	8 X 6 = 48
9 X 1 = 9	9 X 2 = 18	9 X 3 = 27	9 X 4 = 36	9 X 5 = 45	9 X 6 = 54
10 X 1 = 10	10 X 2 = 20	10 X 3 = 30	10 X 4 = 40	10 X 5 = 50	10 X 6 = 60
11 X 1 = 11	11 X 2 = 22	11 X 3 = 33	11 X 4 = 44	11 X 5 = 55	11 X 6 = 66
12 X 1 = 12	12 X 2 = 24	12 X 3 = 36	12 X 4 = 48	12 X 5 = 60	12 X 6 = 72
0 X 7 = 0	0 X 8 = 0	0 X 9 = 0	0 X 10 = 0	0 X 11 = 0	0 X 12 = 0
1 X 7 = 7	1 X 8 = 8	1 X 9 = 9	1 X 10 = 10	1 X 11 = 11	1 X 12 = 12
2 X 7 = 14	2 X 8 = 16	2 X 9 = 18	2 X 10 = 20	2 X 11 = 22	2 X 12 = 24
3 X 7 = 21	3 X 8 = 24	3 X 9 = 27	3 X 10 = 30	3 X 11 = 33	3 X 12 = 36
4 X 7 = 28	4 X 8 = 32	4 X 9 = 36	4 X 10 = 40	4 X 11 = 44	4 X 12 = 48
5 X 7 = 35	5 X 8 = 40	5 X 9 = 45	5 X 10 = 50	5 X 11 = 55	5 X 12 = 60
6 X 7 = 42	6 X 8 = 48	6 X 9 = 54	6 X 10 = 60	6 X 11 = 66	6 X 12 = 72
7 X 7 = 49	7 X 8 = 56	7 X 9 = 63	7 X 10 = 70	7 X 11 = 77	7 X 12 = 84
8 X 7 = 56	8 X 8 = 64	8 X 9 = 72	8 X 10 = 80	8 X 11 = 88	8 X 12 = 96
9 X 7 = 63	9 X 8 = 72	9 X 9 = 81	9 X 10 = 90	9 X 11 = 99	9 X 12 = 108
10 X 7 = 70	10 X 8 = 80	10 X 9 = 90	10 X 10 = 100	10 X 11 = 110	10 X 12 = 120
11 X 7 = 77	11 X 8 = 88	11 X 9 = 99	11 X 10 = 110	11 X 11 = 121	11 X 12 = 132
12 X 7 = 84	12 X 8 = 96	12 X 9 = 108	12 X 10 = 120	12 X 11 = 132	12 X 12 = 144

Un mot n'a de sens que dans un contexte donné

Qu'est-ce qu'interpréter ? Un processus continu



Interpréter ce n'est pas :



Interpréter c'est :



Quelles différences ?

- Formation
- Ethique

Historique : de l'ANFIDA à l'AFILS

1970, la Confédération Nationale des Sourds de France (CNSF) crée un «comité d'interprètes» dont le but est principalement d'interpréter le **congrès de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS)** qui se tient en juillet 1971 à Paris.

- ❖ **1978**, l'association **ANFIDA** (Association Nationale Française d'Interprètes pour Déficiants Auditifs).«interprète français –LSF» mot inutilisé.
- ❖ **1980**, tout premier examen : la **Capacité Communicationnelle**
- ❖ **1988 ANFIDA devient ANPILS**. L'appellation «**déficiants auditifs**» disparaît au profit de «**langue des signes**».
- ❖ **En sept ans** l'association change de noms plusieurs fois (**ANFIDA, ANPILS puis ANILS**). Les sourds réclament des professionnels formés, diplômés et reconnus. Le code déontologique est adopté. Il est devenu depuis une référence.
- ❖ **1995**, sous l'influence de l'EFSLI (European Forum of Sign Language Interpreters); nouveau nom : Association Française des Interprètes en Langue des Signes (**AFILS**).
- ❖ Aux cours des années 2000, **les formations d'interprètes français –LSF se multiplient**. Au niveau Master (Bac +5) masters d'interprètes français -LSF.
- ❖ **En 2008**, une formation aux "*Métiers de l'information et de la communication : traduction et interprétation*" accessible aux sourds voit le jour. **Les traducteurs sourds se professionnalisent en se formant et se diplômant**. Ils peuvent donc désormais adhérer à l'AFILS.

Contact : www.afils.fr



Définition de l'interprète F / LSF

*"Il n'est pas superflu de commencer par définir le rôle de l'interprète Français -Langue des Signes. [...] Son rôle est donc de permettre les échanges de pensées, en transmettant dans une langue un message prononcé dans une autre. Rien de moins. C'est ici qu'il diffère de "l'âme charitable" qui prête son concours à une situation où les intervenants se comprennent mal, rien de plus. **C'est ICI qu'il se distingue du travailleur social** qui doit personnellement intervenir dans les problèmes des sourds, tenter d'y remédier, entreprendre des démarches, donc agir à leur place, tandis que l'interprète n'agit que sur la forme de la relation, laissant aux personnes concernées le soin de régler leurs problèmes."*

Benoît KREMER, interprète de conférence, membre de l'AIC

Compétences attendues et formation

- **Compétences**

- Maîtrise linguistique excellente dans deux langues au moins
- Ouverture culturelle
- Qualité relationnelle
- Stabilité émotionnelle

- **Formation : Bac + 5**

- Licence (3 ans d'étude en langue)
- Master d'interprétation/traduction



Déontologie

- **Un contrat moral passé avec les utilisateurs (S et E)**
 - Secret professionnel : ne pas exploiter les informations reçues en cours d'interprétation
 - Fidélité: tout traduire mais ne faire que traduire
 - Neutralité: ne pas prendre partie, ne pas juger les échanges ou les locuteurs
- **La déontologie au service d'un grand principe : la transparence**

Situations de travail

Simultanée « conférence »	Meetings politiques Conférence débat	10 %
Simultanée « réunion »	Réunion d'association Réunion d'entreprise	30 %
Simultanée « formation »	Ecole primaire, collège, lycée Université, Ecoles professionnelles	30 %
Interprétation de Liaison	Médical, Justice Démarche personnelle	20 %
Culture	Spectacles vivants Contes pour enfant	5 %
Visio-interprétation	VRI VRS	5 %

Situation française

- **Loi de Février 2005 en faveur de l'égalité des chances**
 - 430 interprètes diplômés dont environ 400 actifs (c'est peu)
 - 25 nouveaux interprètes par an
- **Services d'interprètes : environ 30 services d'interprètes répartis sur tout le territoire gérés en association ou coopérative**
- **Interprètes salariés d'institutions médico sociales et d'hôpitaux**
- **Majorité d'interprètes salariés mais un développement récent de l'interprétation en libéral (nouveau statut d'auto entrepreneur)**

Situation française –Formation

- **5 écoles (universités) : Paris (2), Lille, Toulouse, Rouen (une année sur deux)**
 - 2 universités à vocation professionnelle : CETIM Toulouse et ESIT Paris
 - 3 universités relevant du département de Sciences du Langage : Paris VIII, Lille et Rouen
- **Un projet à Marseille**

Conditions d'exercice du métier

- **Un temps plein d'interprète représente environ 930 h d'interprétation par an (21h par semaine environ)**
- **Temps de travail décomposé en 60 % d'interprétation et 40 % de préparation et déplacement**
- **Des rémunérations assez basses (pour des niveau Bac+5)**
- **Pas de chômage réellement, mais des situations précaires nombreuses**

Environnement associatif et représentation



Trait d'Union -Premier réseau coopératif de services d'interprètes de France

- **13 services adhérents et 12 services partenaires : 120 interprètes salariés**
- **Sa vocation : mutualiser les pratiques, répondre aux attentes des entreprises et institutions nationales**
- **5 M d'€de CA consolidé**
- **35 000 heures d'interprétation réalisées chaque année sur tout le territoire français**
- **Contact :**
 - Site : www.trait-union.coop
 - Mail : contact@trait-union.coop

Des pratiques émergentes

- **Traduction : vers la LSF, des Sourds, natifs de la LSF, au service du public sourd**
 - Traduction de sites internet
 - Clips d'information et de prévention
 - Adaptation théâtrale
- **Visio Interprétation**
 - VRI : des guichets d'administration rendus accessibles, des entreprises qui permettent à leurs salariés sourds de communiquer avec leur environnement professionnel
 - VRS : des centres relais téléphoniques, le téléphone rendu accessible aux sourds

Intervention d'AKELE Arnaud (AITLS Bénin)

OBJECTIFS :

- ° Favoriser la communication entre les personnes sourdes et les entendants ;
- ° Favoriser l'interprétation des cours en langue des signes en milieu scolaire et universitaire ;
- ° Favoriser la communication des personnes sourdes en milieu professionnel ;
- ° Œuvré pour l'intégration socioculturelle et professionnelle des personnes sourdes ;
- ° Promouvoir le droit à l'éducation et à l'alphabétisation des personnes sourdes ;
- ° Promouvoir la langue des signes.

STRATEGIES D'ACTION :

- ° La production de manuelles scolaires en langue des signes ;
- ° L'alphabétisation des personnes sourdes ;
- ° L'information, l'éducation et la communication (IEC) pour donner de la visibilité à la langue des signes et aux activités de l'association ;
- ° La communication pour un changement de comportement (CCC) des personnes vivant dans le voisinage des personnes malentendantes ou sourdes ;
- ° L'organisation de formations en langue des signes ;
- ° L'organisation de voyages d'échanges ;
- ° La recherche de partenariat.

COMPOSITION :

AITLS est ouvert à **toute personne désireuse** de contribuer à la réalisation des objectifs définis, sans distinction de sexe, de région, de religion, d'affiliation politique ni de nationalité.

Elle est composée à ce jour de **25 membres**, parmi lesquels nous avons : enseignants, étudiants, élèves. Chaque membre intervient en fonction de ses aptitudes et compétences. Ceci dit, en fonction du domaine, l'AITLS est capable de fournir à tout demandeur des interprètes à la hauteur des besoins.

ACTIVITES :

Pour le moment, l'AITLS se concentre actuellement sur la **formation professionnelle de ses membres.**

A ce sujet, elle organise **tous les mercredi soir** des séances de formation technique en interprétation. Elle propose au public cible tous les dimanches, depuis 2008, l'interprétation de la **messe à l'église catholique** Saint Paul de Dowa. Depuis 2012, grâce au **partenariat avec ASUNOES et Alpha-Signes**, avec le financement de WBI et du Ministère de la Famille, quelques membres ont bénéficié d'un **stage** d'un mois en Belgique. Ces stages sont axés sur les techniques d'interprétation et la déontologie du métier. Dans ce même contexte d'échange, des formateurs étrangers, en l'occurrence des interprètes expérimentés sont venus à leur tour, nous proposer un programme de formation, comprenant des exercices de mise en situation, jeux de rôle, observation et analyse des divers cas de figures d'interprétations . Par ailleurs, un **camp de formation** a été organisé au mois d'août passé pour un renforcement de capacité des membres. Ces différentes périodes d'apprentissage ont permis d'outiller les membres pour faire face aux divers défis du métier et bientôt de la profession. Depuis quelques années, les membres se livrent à **des prestations en famille**, sur les lieux de travail des personnes sourdes, dans les gendarmeries et dans les classes de façon pratiquement bénévole. La participation des membres à des séminaires sur la profession a conféré à l'association un statut de référence en matière d'interprétation au Bénin.



PASCALE DARD (France)

L'interprétation en milieu scolaire et universitaire en France

Institutrice depuis 1984, puis Professeure des Ecoles spécialisée pour les Sourds depuis 1990 après une année de formation spécialisée à Lyon, j'ai enseigné à tous les niveaux de la maternelle au collège et en soutien pour quelques lycéens.

Dans la ville où j'enseigne, la LSF est passée par différentes étapes. A mes débuts, cette langue était considérée comme « langue de la dernière chance » pour les élèves sourds en grande difficulté pour apprendre à lire et à parler. Peu à peu, voyant que certains jeunes réussissaient mieux à l'école quand ils maîtrisaient la langue des signes et que les enseignements étaient donnés dans cette langue, on a pensé que la langue des signes pourrait être une « béquille de l'oral ». On posait donc quelques signes sur des phrases dites à l'oral pour améliorer la compréhension. L'oral restait la langue privilégiée.

Dans un troisième temps, on a considéré (ENFIN !) que tout enfant avait besoin d'une langue pour se construire et se développer.

Pour la plupart des sourds, on considère que la langue naturelle des sourds est la langue des signes même si ce n'est pas la langue pratiquée en famille. Ainsi, les professionnels qui travaillent avec les sourds ont pensé qu'il serait sans doute judicieux de proposer cette langue dès le plus jeune âge pour leur permettre d'avoir une langue de communication. Dans ce cas encore, l'idée était d'avoir une langue de base pour enseigner plus facilement l'oral.

J'attends maintenant l'étape suivante où la langue des signes sera enfin considérée comme la langue première des sourds et proposée à tous ceux qui ne peuvent pas acquérir naturellement la langue orale.

Et si on veut parler d'inclusion des sourds dans la société, ne serait-il pas plus aisé que davantage d'entendants apprennent cette langue ?

C'est ce que l'équipe éducative du CAES de Louho à Porto-Novo a mis en place depuis vingt ans et je les félicite de cette très belle initiative.

Pour vous parler de la situation en France en ce qui concerne l'interprétation scolaire, j'ai choisi de reprendre des extraits d'une communication de Stephan BARRERE, interprète en Langue des Signes Française – 03 septembre 2015

« Enseigner, c'est transmettre. Cela ne peut se faire que grâce à une langue commune qui permet les interactions entre le professeur et l'élève. Ce postulat de départ souligne la nécessaire présence d'interprètes Français - Langue des Signes durant les parcours scolaires des jeunes sourds, pour que chacun puisse s'exprimer dans la langue de son choix et être compris de l'autre.

Il convient cependant de relativiser cette première assertion. En effet, il n'est pas certain qu'il faille, dès l'école maternelle ou primaire, mettre des interprètes en langue des signes. De nombreuses études en sciences de l'éducation montrent que la langue des signes, si elle est donnée à voir et si elle est enseignée dès le plus jeune âge, ne va réellement s'acquérir, se construire et être correctement structurée vers l'âge de dix ou douze ans... C'est pourquoi il est sans doute préférable que la priorité soit donnée dans ses premières années de scolarisation, à la présence d'enseignants sourds ou entendants-signeurs formés à la pédagogie adaptée aux enfants sourds et malentendants.

En revanche, la présence d'interprètes en langue des signes en secondaire et à l'université se justifie même s'il serait préférable qu'il y ait aussi des cours en direct avec des professeurs signeurs (exemple de l'université de Gallaudet College aux Etats-Unis) car c'est moins fatigant à réceptionner et cela permettrait un échange plus naturel, plus réel.

Malheureusement, ces professeurs sont rares dans le supérieur car l'Education Nationale dans son organisation ne permet que difficilement de suivre une scolarité aux sourds de suivre une scolarité « normale » et d'obtenir des diplômes d'enseignant, d'où le manque de professeurs sourds : c'est le serpent qui se mange la queue.

L'interprète en milieu scolaire ne traduit pas que des cours. Il traduira aussi des réunions pédagogiques, des conseils de classe. Il peut être amené à traduire des entretiens individuels avec l'infirmière, le CPE ou le chef d'établissement. Il intervient également dans le cadre d'examens pour traduire les consignes et éventuellement certaines questions lorsqu'il y a un problème de compréhension lié au vocabulaire.

Voici à présent quelques éléments d'information pour travailler en bonne harmonie avec un interprète en langue des signes.

Au préalable, il convient de rappeler que l'interprète scolaire est avant tout un interprète soumis au code de déontologie de l'AFILS avec ses fameuses trois règles à savoir :

- secret professionnel

- fidélité au message

- neutralité

Présent dans la classe ou l'amphithéâtre, l'interprète permet aux deux communautés linguistiques de se parler, de communiquer, de se comprendre.

L'interprète traduit tout dans la mesure du possible car certaines classes sont plus bruyantes et volubiles que d'autres. Et s'il y a plusieurs jeunes qui parlent en même temps, l'interprète ne pourra évidemment pas traduire tous les échanges. Généralement, l'interprète va intervenir pour préciser qu'il ne peut pas traduire tout le monde mais la plupart du temps, il devra faire des choix sur ce qui est le plus pertinent de traduire pour le sourd.

Il informera également de bruits extérieurs tels que sonnerie annonçant la fin du cours ou pas dans le couloir annonçant l'arrivée d'une personne,...

Tout ce qui se dit, tout ce qui est audible dans la salle est traduit afin que les élèves sourds participent pleinement à l'enseignement mais aussi à l'ambiance du cours, ses moments de rigolade, ses instants de fortes tensions.

Parallèlement, tous les signes que feront les élèves sourds seront également traduits. Une question au professeur, une réponse, une remarque désobligeante...

Par contre, l'interprète n'explique pas, il ne reformule pas le discours du professeur, il ne précise pas un point de détail, il ne corrige pas une réponse.

Grâce à sa présence, chacun est égal dans la réception des informations.

Dans l'enseignement supérieur, quand les cours deviennent denses, qu'ils se complexifient, les interprètes travaillent en binômes et se relaient toutes les quinze/vingt minutes. Tandis que l'un traduit, l'autre se repose mais en restant vigilant aux propos échangés afin d'aider son collègue si celui-ci bute sur une phrase ou s'il n'entend pas une réponse venant du fond de la salle.

Pour un enseignant, travailler avec un interprète à ses côtés peut être déstabilisant au départ. Il faut d'abord s'habituer à avoir quelqu'un près de soi, qui « agite » les mains. Le professeur doit comprendre que l'interprète n'interviendra pas pour aider l'élève sourd. Il n'a pas de responsabilité pédagogique. Toutefois, étant donné qu'il connaît la communauté sourde, il peut donner à l'enseignant quelques conseils judicieux qui sont liés à ce qu'on appelle la culture sourde et la nécessaire adaptation culturelle. Ensuite, libre à ce dernier de les suivre ou pas.

Si l'interprète peut aider l'enseignant à mieux comprendre le monde des sourds pour parfois adapter son enseignement, l'enseignant peut aussi aider l'interprète dans son travail de traduction :

- en lui fournissant des éléments de son cours en avance

- en utilisant régulièrement le tableau pour noter les noms propres, les dates, les chiffres compliqués...

- en l'informant qu'une vidéo sera diffusée (et en lui permettant de la visionner avant le cours), en choisissant si possible une vidéo sous-titrée.

- en s'assurant que la classe est bien éclairée

- en pensant à aménager des pauses dans son enseignement pour en faire bénéficier l'interprète. »

Quels Aménagements aux examens pour les élèves sourds ?

Depuis la grande Loi sur le Handicap du 11 mai 2005, de nombreux textes de loi et décrets sont apparus pour permettre aux élèves handicapés de passer les examens dans des conditions adaptées à leur handicap. Il s'agit d'évaluer pour chaque candidat les modalités de compensation afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire et supérieur.

Par exemple, si le candidat a bénéficié avec profit d'un enseignement en langue des signes, la présence d'un interprète aux examens pour traduire les consignes et tout ce qui sera dit oralement est particulièrement adaptée. Pour un jeune sourd qui rencontre des difficultés dans la compréhension des consignes, un enseignant spécialisé pour les sourds sera plus pertinent pour reformuler les consignes dans un vocabulaire que le jeune sourd maîtrise. En effet, toutes les personnes qui travaillent avec des sourds connaissent cette grande difficulté qu'ont les sourds à acquérir les structures complexes de la langue française, structures, que les personnes entendantes ont acquis naturellement tout simplement parce qu'ils entendent !

L'usage des pronoms, des prépositions, le genre des noms, tout cela est particulièrement fastidieux à comprendre pour les sourds parce qu'il n'y a pas toujours de logique dans tout cela. Par exemple, comment expliquer à un sourd que le mot « **chaise** » est féminin alors que « **siège** » est masculin alors qu'ils ont tous deux la même fonction. Pour un entendant, c'est évident parce qu'il l'a entendu maintes et maintes fois et a acquis le genre de ces noms spontanément. De multiples exemples pourraient ainsi être énoncés pour comprendre que le sourd n'apprend rien facilement. Ce travail supplémentaire est considérable. Il est donc tout à fait normal d'imaginer des compensations pour les examens et les concours.



Pendant les examens, l'enseignant spécialisé pourra proposer des phrases simples avec un schéma maîtrisé par les sourds : sujet/verbe/complément. Il pourra également remplacer certains mots utilisés au sens figuré et qui pourraient empêcher le candidat sourd à comprendre la question. Exemple dans une épreuve de littérature : En quoi ce texte nous **éclaire**-t-il sur le personnage ? = nous donne des informations.

Il est très important de segmenter les consignes afin que le candidat comprenne ce qui relève de l'information donnée dans la consigne et la question en elle-même.

Si on ne fait pas ce travail d'adaptation, on évalue seulement la capacité à comprendre une consigne et là n'est pas le but. Il s'agit bien d'évaluer les capacités du candidat à rechercher dans le texte les informations qui lui permettent de répondre après avoir lu et analyser le texte.

Ce travail d'adaptation peut être fait en amont avec un spécialiste de la surdité et l'enseignant de la discipline concernée afin que chacun évalue d'une part les difficultés que les candidats sourds risquent de rencontrer et d'autre part pour l'enseignant de la discipline, il s'agit de veiller à ce que l'aide soit seulement une aide linguistique et qu'elle n'apporte pas d'éléments de réponse en donnant des indications correspondant à des connaissances attendues de la part du candidat (vocabulaire technique censé être maîtrisé par exemple).

Actuellement, ce type d'aménagements dépend de l'établissement où le candidat sourd passe son examen. Les aménagements sont entièrement soumis à la volonté du chef d'établissement et des ressources humaines qu'il a à sa disposition. On voit bien ici les limites du droit à la compensation et d'équité définies dans la loi de 2005. En France, la dispersion des élèves en inclusion dans de nombreux établissements ne facilite pas la mise en place de ces adaptations.



Les principales adaptations sont :

- le tiers temps pédagogique pour les évaluations en cours et à tous les examens.
- la traduction en langue des signes des consignes orales et écrites pour les élèves qui la maîtrisent.
- le codage avec la langue parlée complétée (LPC) pour les élèves qui la maîtrisent.
- Dans le cadre d'épreuves orales, l'interprète traduit oralement les propos de l'élève qui s'exprime en langue des signes. Dans cette situation, il est important que l'interprète soit celui qui traduit pour l'élève tout au long de l'année. En effet, il connaît les codes mis en place au cours de l'année sur une terminologie spécialisée. L'interprète peut donc avoir une compréhension immédiate et parfaite des propos de l'élève et lui éviter de répéter, ce qui peut être déstabilisant et stressant en situation d'examen.
- La conservation pendant cinq ans des notes aux épreuves ou des unités obtenues à l'un des examens ainsi que le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la procédure de validation d'acquis d'expériences.
- L'étalement du passage des épreuves sur plusieurs sessions
- L'adaptation ou la dispense d'épreuves rendues nécessaires selon le handicap. Par exemple, la dispense de la partie orale de langue vivante 1 et la dispense totale de la langue vivante 2 au baccalauréat.

Je vous remercie de votre attention.

Pascale DARD

Coordonnatrice de l'ULIS TFA du Collège Victor Hugo de Besançon

ULIS : Unité Localisé d'Inclusion Scolaire

Intervention de Frédérick TRUDEAU (Canada)

La profession d'interprète

LSQ/français : vers un profil

de sortie de la formation



Par Frédérick Trudeau

Direction de recherche : Daniel Daigle

Co-direction Rachel Berthiaume

Moi... Frédéric Trudeau

- **Études**
 - Certificat en interprétation visuelle (UQAM)
 - Baccalauréat en Communication et politique (UdeM)
 - Programme court en pédagogie (UQAM)
 - En cours : Maîtrise e didactique, avec mémoire sur l'enseignement de l'interprétation (UdeM)

- **Expérience en interprétation :**
 - Scolaire post-secondaire
 - Sociocommunautaire
 - Formation professionnelle
 - Conférence (travail autonome)
 - Président de l'Association québécoise des interprètes en langues des signes (AQILS)

- **Expérience en enseignement**
 - Certificat en interprétation visuelle (UQAM)
 - AEC Communication et surdit  (CVM)
 - SDS Ecole secondaire Lucien Pag  (CSDM)
 - Formation continue (CRISPERSH)

Contexte de la présentation

- Dans le cadre de mes études à la maîtrise en didactique, à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal
- Projet de recherche (problématique, cadre théorique et méthodologie) accepté
- Cueillette de données commence au retour du voyage !
- Contexte nord-américain et québécois

Système d'éducation québécois

- Niveau préscolaire/primaire : maternelle à 6e année (5 à 12ans)
- Niveau secondaire : 1ère à 5e année (12 à 17ans)
- Niveau collégial :
 - Formation pré-universitaire : 2ans (17 à 19ans)
 - Formation professionnelle : 3ans (17 à 20ans)
 - Formations diverses : 6mois à 2ans (Attestation d'études collégiales)
- Niveau universitaire :
 - 1er cycle : Certificat (1an), Majeure (2ans), Baccalauréat (3ans)
 - 2ième cycle : Maîtrise (2ans)
 - 3e cycle : Doctorat (3ans)

Le contexte d'emploi

- Sociocommunautaire : santé, services sociaux, justice, travail, vie associative, etc.
 - Employeurs : 6 services régionaux en interprétation (SRI) qui couvrent tout le territoire du Québec
 - Travailleurs autonomes : Pour les clients (entendants) qui préfèrent ne pas faire affaire avec les SRI

- Scolaire :
 - Primaire/secondaire : 58 commissions scolaires
 - Grande décentralisation, peu d'expertise en surdit  et en interpr tation
 - Coll gial/ universitaire : 2 centres coll giaux de soutien   l'int gration (CCSI)
 - Centralisation de l'expertise en interpr tation

La formation des interprètes

- Postulat généralement accepté en interprétation : la maîtrise des langues de travail doit être préalable à la formation en interprétation

Mais...

- La maîtrise de haut niveau de la LSQ pose des défis particuliers :
 - Petite communauté de locuteurs
 - Immersion complète limitée
 - Contextes de communication courants peu fréquents (restaurant, cinéma, etc.)
- Compromis au Canada anglais : Maîtrise suffisante de l'ASL (Américan Sign Language) préalable à la formation en interprétation, maîtrise de haut niveau terme de la formation en interprétation.

Ce que doivent maîtriser les interprètes

Selon Parisot et Villeneuve (2013) : 4 grandes catégories de compétences au travail d'un interprète :

- Compétences linguistiques : maîtrise des langues de travail, LSG et français
- Compétences culturelles : histoire et culture des Sourds, communication interculturelle
- Compétences interprétatives : précision, intégralité et exactitude du travail de transfert linguistique
- Compétences professionnelles : éthique, neutralité, secret professionnel

Le parcours actuel de formation des interprètes

Première étape : la formation en communication

- Attestation d'études collégiales(AEC) en Communication et surdit , au c gep (coll ge d'enseignement g n ral et professionnel) du Vieux Montr al
- Dur e de la formation : 1an   temps plein
- Finalit  de la formation :
 - Sp cialisation en surdit  d'une formation professionnelle pr existante (ex : Psycho ducateur) ou
 - Obtenir les pr alables(ma trise de la LSQ) pour acc der   la formation en interpr tation   l'Universit  du Qu bec   Montr al (UQAM)
- D veloppement des comp tences linguistiques et culturelles

Le parcours actuel de formation des interpr tes

2e  tape : La formation en interpr tation

- Certificat en interpr tation visuelle de l'Universit  du Qu bec   Montr al (UQAM)
- Dur e de la formation : 2 ans   temps partiel
- ( quivalent   1an d' tudes)
- Finalit  de la formation : Exercer la profession d'interpr te LSQ/fran ais
- D veloppement des comp tences interpr tatives et professionnelles

Les critères qui définissent une profession

Critères	Exemple
<ul style="list-style-type: none">○ Un objet de travail délimité, Qui répond à une finalité d'ordre sociétal.	<ul style="list-style-type: none">○ Volonté politique
<ul style="list-style-type: none">○ Un système d'expertise Fondée sur des savoirs complexes spécifiques à la profession et qui en définit l'identité .	<ul style="list-style-type: none">○ Recherche et avancement des connaissances
<ul style="list-style-type: none">○ Un système de référence, un Univers moral sur lequel se Fonde et se définit l'identité Professionnelle.	<ul style="list-style-type: none">○ Code de déontologie

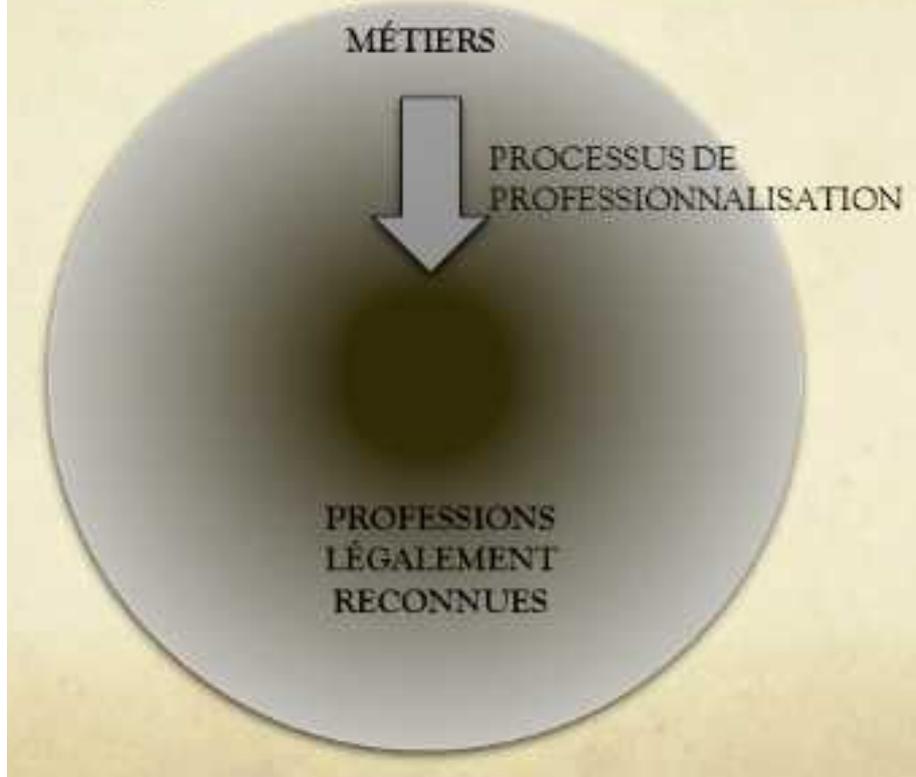
Les critères qui définissent une profession

Critères

- Reconnaissance sociale du Système d'expertise et du Système de référence.
- Un système institutionnalisé de contrôle: définit les règles d'accession à la profession, régule les rapports entre la société et les professionnels.
- Programme de formation reconnu par l'Etat et les employeurs
- Association ou ordre professionnel qui détermine qui est apte à exercer la profession, Reconnu par les employeurs, idéalement par l'Etat.



La profession : une forme spécifique de métier



Question générale de recherche

- Le travail d'interprète LSQ/ français est complexe, de par la nature même du travail.
- Pour ouvrir la voie à la professionnalisation du travail d'interprète LSQ/ français, il est impératif d'avoir une formation initiale reconnue par le gouvernement et l'ensemble des employeurs.
- Du niveau d'insatisfaction des utilisateurs, employeurs et interprètes par rapport au services actuellement offerts (Parisot & Villeneuve, 2013)

Comment concevoir un programme de formation québécois

en interprétation LSQ/ français ?

Cadre théorique

Le concept de curriculum

- Mot d'origine latine qui signifie << course de la vie >>
- Dans le champ de l'éducation : regard sur le parcours de l'étudiant dans l'ensemble de son cheminement scolaire
- Deux grandes dimensions :
 - Descriptive : l'ensemble des expériences qu'un étudiant traverse tout au long de son parcours d'étude (processus).
 - Normative : un plan d'action, c'est-à-dire un ensemble de documents qui décrit les grandes finalités de l'éducation, les objectifs, les moyens, etc. (Produit)

Le curriculum : définitions

Le curriculum formel (Niveau «système»)

- Curriculum recommandé (dimension descriptive)
 - Réfère à l'ensemble des étapes précédant la constitution du curriculum écrit
 - Lutttes de pouvoir entre les différents intervenants qui veulent avoir une influence sur la rédaction du curriculum formel (associations professionnelles, chercheurs, employeurs, leaders d'opinion, etc.)
- Curriculum écrit (dimension normative)
 - Plan d'action, visée opérationnelle. Sert de guide à tous les intervenants du monde de l'éducation (politique, administratif, éducatif)
 - Outil de référence pour les enseignants, outil de contrôle pour les directions

- Curriculum implanté (Niveaux «école» et «classe»)
- Curriculum maîtrisé (Niveau «individu»)
 - Réfère à tous les changements chez l'individu produits comme résultat de l'expérience scolaire : valeurs, perceptions et comportements
- Curriculum caché
 - Réfère à toutes les parties du curriculum maîtrisé qui ne font pas partie de ce qui a été intentionnellement mis en place par le système, l'école ou l'enseignant
 - Consolidation de stéréotypes, culture départementale, types de relation et de communication avec l'administration

Le curriculum écrit : étapes de conception

- Définition de la finalité du curriculum
 - Type de formation ?
 - Cadre de conception de référence ?
- Définition des buts du curriculum
 - Que doit maîtriser l'étudiant au terme du parcours?
- Définition des objectifs du curriculum (design)
 - Comment l'étudiant va-t-il maîtriser ce qui est défini en deuxième étape ?

Évaluation a priori du curriculum

Étape 1 : Définition de la finalité du curriculum

Niveau décisionnel : Politique

Vers quoi mène le programme de formation ?

- **Vise l'exercice d'une profession ? Formation professionnelle initiale**
 - Technique en éducation spécialisée
 - Baccalauréat en travail social
 - Maîtrise en ergothérapie

- **Vise le développement des compétences des personnes? Formation continue**
 - Certificat en violence et société
 - Certificat en français écrit

- **Vise l'avancement des connaissances d'une discipline ? Formation disciplinaire**
 - Baccalauréat en sciences politique
 - Maîtrise en linguistique
 - Etc.

Les particularités d'une formation professionnelle

- Finalité : préparer «explicitement à l'exercice durable d'un travail organisé et reconnu».
- Base de connaissances et organisation pensés en fonction de principes différents des disciplines traditionnelles
 - Organise ses savoirs par sujets, thèmes ou questions pertinentes à la profession
 - Multidisciplinaire
 - Place importante à l'éthique et aux dilemmes inhérents à la pratique professionnelle
 - Adoption de l'approche par compétences

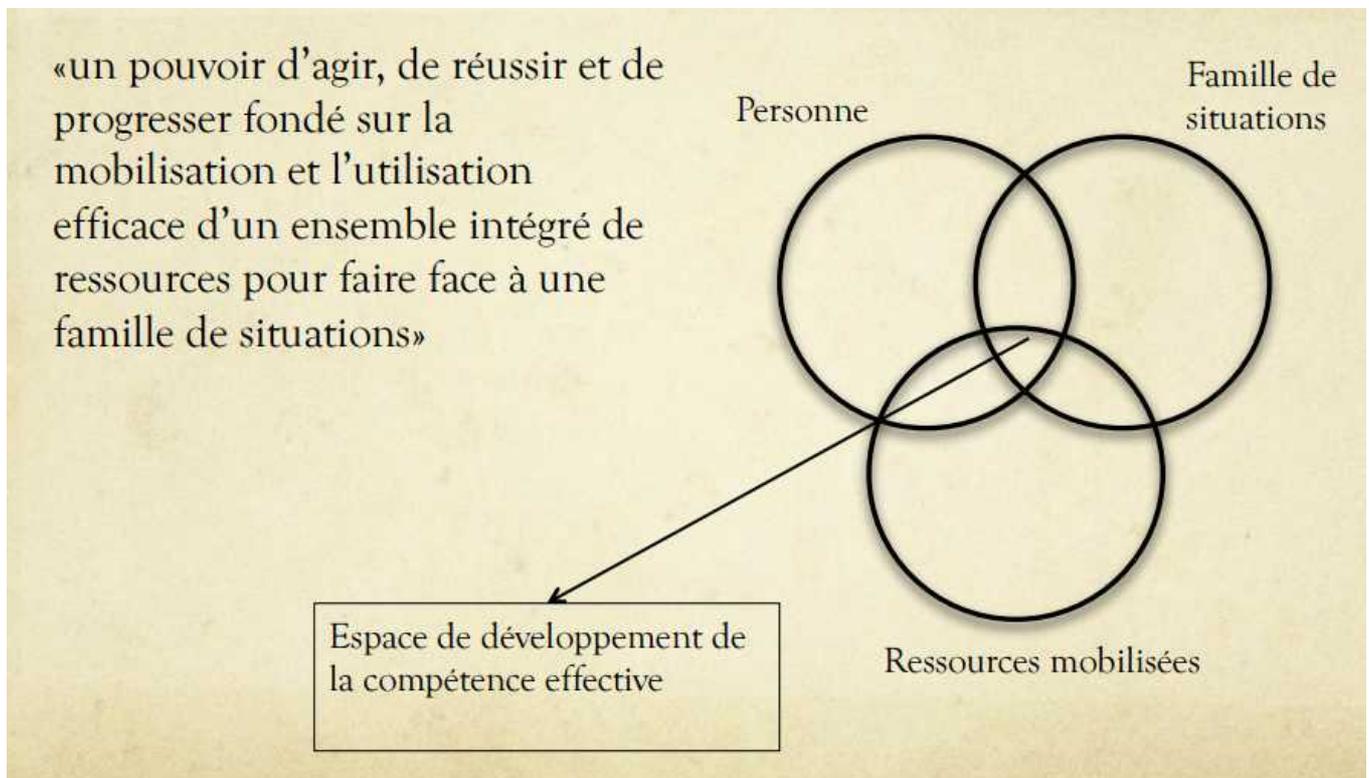
L'approche par compétence

- En réponse à l'approche par objectifs pédagogiques
 - «Intention d'apprentissage formulée en termes de comportements observables et mesurables»
 - Issu de la psychologie comportementale (behaviorisme) : transmission des savoirs de quelqu'un qui sait vers un autre qui ignore. Notion de transfert.
 - Problèmes dans l'application des apprentissages dans les activités extrascolaires
 - Objectifs cognitifs (connaissances) ont tendance à être privilégiés au détriment des objectifs socio-affectifs (attitudes) ou psychomoteurs (capacités)

L'approche par compétence

- Issue du cognitivisme (comment on apprend) et du socioconstructivisme (construction des compétences et non transfert)
- Provient du monde de l'entreprise et des professions : arrimage au marché du travail et secteur professionnel
- Accent mis sur la capacité de l'étudiant à résoudre une série de situations propres à l'exercice d'une fonction ou profession
- Approche éducative officiellement adoptée par le Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport du Québec.
- Principale critique : L'approche est-elle adaptée pour des contenus strictement disciplinaire ?

L'approche par compétence



Étape 2 : Définition des buts du curriculum

Niveau décisionnel : administration de l'éducation

- Expliciter ce que le curriculum doit apporter à l'étudiant au terme de son parcours
- Tracent le fil conducteur du travail de design de curriculum
- Formulés en termes généraux, sans référence à des critères de réussite
- Dans l'approche par compétence : PROFIL DE SORTIE
 - Ensemble de grandes compétences ou de macro-compétences

Étapes 3 et 4

3. Définition des objectifs : rédaction du plan de formation

- **Constitution d'un ensemble de cours**
 - Toutes les grandes compétences doivent être couvertes

- **Définition des éléments suivants:**
 - Contenu
 - Contextes de réalisation
 - Standards et seuils de performance

- **Standards et seuils de performance**

4. Évaluation a priori du curriculum

- Recueillir des jugements sur la clarté des documents curriculaires par les enseignants (interne)
- Recueillir des jugements sur la cohérence de l'application de l'approche par des experts (externe)

Triple logique du concept de compétence

Niveau de finalisation :	Finalités	Buts	Objectifs
Logique :	Logique de l'action en situation	Logique curriculaire	Logique de l'apprentissage
Définition :	La compétence de la personne se construit en action, en situation	Le développement de compétences détermine le contenu et la forme des programmes d'études	Les démarches d'apprentissages mises en place dans les salles de classe visent la construction de compétences par les apprenants
Décideurs :	Politique	Administratif	Enseignants
Produits :	Priorités, options fondamentales et valeurs	Profils de sortie et programmes fonctionnels	Objectifs opérationnels

Pour ma recherche : Le profil de sortie

- L'expression synthétique d'un ensemble de compétences à viser explicitement [...] capable de guider et d'orienter le travail éducatif à effectuer dans l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum
 - Expression synthétique : pas une compilation de ce qu'on retrouve entre l'entrée et la sortie, mais une vue d'ensemble articulée et unifiée des acquis de [l'apprenant]
 - Compétences : diapos suivantes
 - Guide et oriente : visée opérationnelle, pour le design et l'implantation du curriculum

Les compétences : définitions

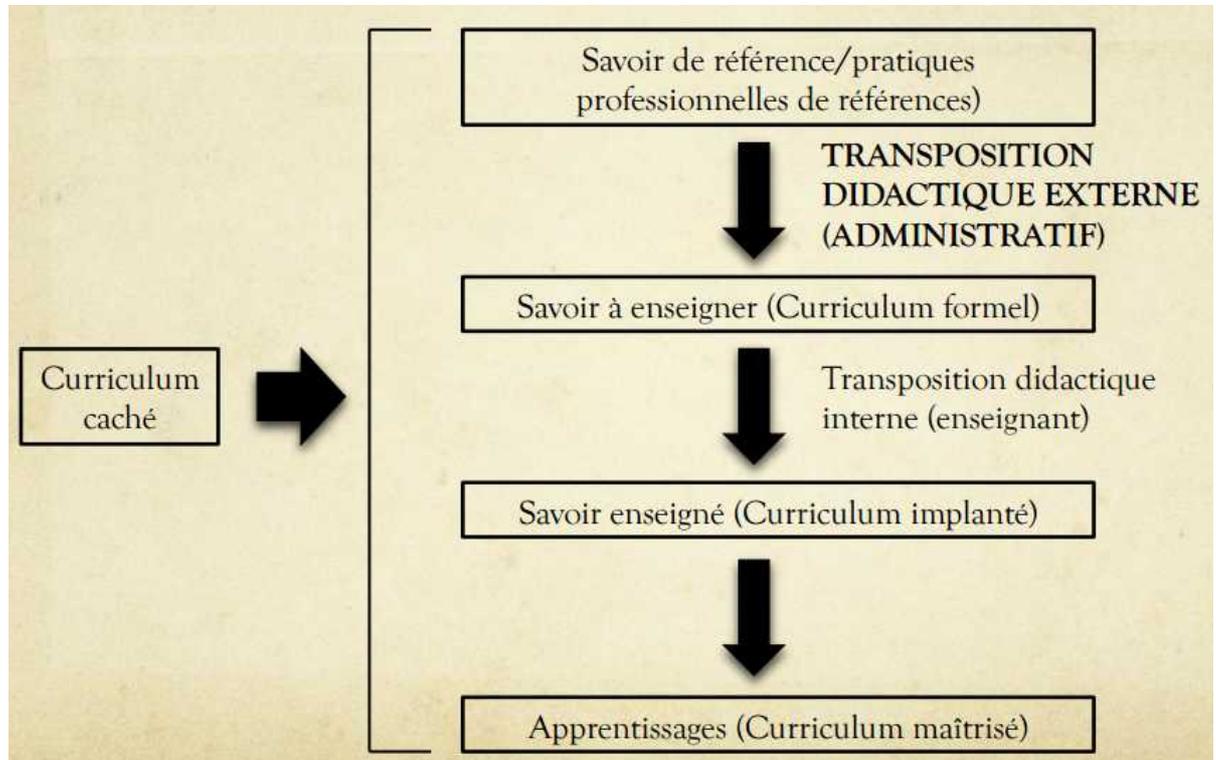
- Tardif : savoir-agir complexe, prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations
- Ressources mobilisées (éléments de compétence)
 - Savoir : connaissances (actes intellectuels)
 - Savoir-faire : habiletés (actes psychomoteurs)
 - Savoir-être : attitudes, valeurs, rapport au savoir, à l'action, à l'autre (actes socio-affectifs)

Compétence et éléments de compétences : un exemple

Agir de manière éthique (act ethically)

- Prendre des décisions professionnelles tout en :
 - Appliquant les principes à la base du code de déontologie de l'interprète
 - Appliquant tout autre loi ou règlement pertinent
 - Développant son esprit critique et en agissant de manière responsable
- Accepter activement la diversité
- Agir de manière professionnelle dans ses relations avec les clients, les collègues et autres

La transposition didactique : définition



Transposition didactique externe à partir de pratiques

- Pratiques professionnelles de référence



- Définition des situations professionnelles
- Identification de la compétence à l'œuvre dans la situation
- Analyse des ressources mobilisées : savoirs, habiletés et attitudes
- Hypothèses quant au mode de genèse des compétences en situation de formation
- Dispositifs, situations, contenus planifiés de la formation (curriculum écrit)

Lien entre situation et compétence

- Deux situations sont différentes si :
 - Rupture du cadre, des enjeux et des moyens de l'action
- Les situations ne sont pas définies en termes de temps, peuvent s'imbriquer, à l'instar de poupées russes. Un exemple en médecine :

Situation «macro»

- Compétence : Traiter un patient
- Éléments de compétence : consulter un dossier, choisir une thérapie, etc.

Situation «micro»

- Compétence : Intervenir auprès d'un patient
- Éléments de compétence : Prendre contact avec le patient, mettre à jour des informations, etc.

Nommer la situation professionnelle, c'est presque en définir la compétence

Objectifs spécifiques de recherche

- Procéder à la description fine des pratiques professionnelles des interprètes LSQ/français
 - Déterminer leurs activités professionnelles et les conditions d'une réalisation satisfaisante,
 - Déterminer les actions, connaissances et attitudes nécessaires à la réalisation satisfaisante de ces activités;

- Constituer le profil de sortie d'une formation professionnelle initiale en interprétation LSQ/français :
 - Rédiger les compétences et les éléments de compétence,
 - Procéder à une évaluation externe de l'ensemble des compétences et éléments de compétence proposés.

Méthodologie

- Recherche qualitative
- Recherche appliquée, contrairement à la recherche fondamentale : solution à un problème, et non l'avancement des connaissances d'une discipline
- 3 grandes étapes :
 - Expliciter les pratiques professionnelles de référence
 - Proposer un ensemble de grandes compétences et d'éléments de compétences
 - Validation auprès d'experts en interprétation LSQ/français et en conception de curriculum

1^{ière} étape : Expliciter les pratiques professionnelles de référence

- Outil de cueillette de données : groupe de discussion (focus group)
- Avantages théoriques :
 - Le discours produit est le résultat d'une négociation du sens par les participants : discours plus normatif
 - Effet d'entraînement («snowballing») : éventail de données plus larges et complètes
- Limite :
 - Possibilité que les discussions sortent du cadre de la recherche

Constitution des groupes

- 3 groupes, entre 8 à 10 participants
 - Interprètes LSQ/français : groupe représentatif des contextes d'exercice de la profession
 - Sourds : utilisateurs fréquents des services d'interprétation, actifs et reconnus par la communauté sourde
 - Employeurs : de tous les contextes d'exercice de la profession

Traitement des données

- Analyse de contenu des retranscriptions des groupes de discussion
- Démarche inductive : faire émerger des catégories de ces données en fonction des objectifs de la recherche et finalement de développer un nouveau cadre de référence à partir de ces catégories.
- 5 unités d'analyse : les situations, les actions, les conditions satisfaisantes, les attitudes et les savoirs



Constitution du profil de sortie

Rédaction des compétences et des éléments de compétence

- 3 conditions pour la formulation des compétences :
 - Exigences liées au travail : chacune d'elles doit être «significative, importante et représentative de l'exercice de la profession»
 - Exigences liées à la formation : elles doivent permettre de baliser correctement la formation. No trop étendue, ni trop restreinte
 - Règles d'écriture et niveaux taxonomiques : «l'énoncé de compétence doit être concis et explicite»
- Validation interne (interprètes) et externe (experts en curriculum)



Conclusion

- Le profil de sortie : un outil de conception de programme. Peut servir à la révision d'un programme.
- S'inscrit dans une démarche de professionnalisation d'un métier, en vue de sa reconnaissance
- Prend en compte le contexte d'emploi dans un endroit donné.
- On commence par la fin : que veut-on que l'étudiant soit en mesure de faire au terme de son parcours académique ?
- L'approche par compétence : vise l'intégration des apprentissages (connaissances, habiletés, attitudes)



La profession d'interprète LSQ/français :
vers un profil de sortie de la formation



Par Frédérick Trudeau

Direction de recherche : Daniel Daigle

Co-direction : Rachel Berthiaume

Références

- Bélanger, Danielle-Claude. (1995). Les spécificités de l'interprétation en langue des signes. Première partie : Analyse à partir du modèle d'efforts et de l'équilibre d'interprétation. Le Lien. Bulletin de l'AQIFLV, Vol 9(No 1), 11-16.
- Bélanger, Danielle-Claude. (2000). Un modèle multidimensionnel de la communication en présence d'un interprète. Paper presented at the Actes du congrès AVLIC'98. Au tournant du siècle : recherches et pratique en interprétation, Montréal.
- Blais, Mireille, & Martineau, Stéphane. (2007). L'analyse inductive générale : description générale d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. Recherches qualitatives, 26(2), 1-18.
- Boucher, Andrée, & Ste-Marie, Louis-Georges (sous la direction de). (2013). Pour un cursus d'études médicales axé sur les compétences : cadre de formation. Montréal: Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé.
- Bourdoncle, Raymond, & Lessard, Claude. (2002). Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire ? Les caractéristiques spécifiques : programmes, modalités et méthodes de formation. Revue Française de pédagogie(142), 131-181.
- Brousseau, Guy. (1998). Théories des situations didactiques. Grenoble: La pensée sauvage, éditions.
- Brousseau, Martine. (2014). L'approche-programme par compétences en ergothérapie à l'UQTR. Retrieved 22 août, 2014, from https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=47&owa_no_fiche=283
- Cégep de Sainte-Foy. (2013). Qu'est-ce qu'une compétence. 2013, from http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/freesite/fileadmin/users/44/Documents/approche_par_comp_tences.pdf
- Cégep du Vieux Montréal. (1999). Profil de sortie : programme d'éducation spécialisée. Montréal.
- Cégep du Vieux Montréal. (2014). Communication et surdité RCT.02 Programme de formation menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales. Montréal.
- Chevallard, Yves. (1985/1991). La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné. Grenoble: La Pensée Sauvage Éditions.

- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. (2015). Service de relais vidéo. Retrieved 3 février, 2015, from <http://www.crtc.gc.ca/fra/srv-vrs.htm>
- Conseil supérieur de l'éducation. (1993). Rapport annuel 1992-1993 sur l'état et les besoins de l'éducation : Le défi d'une réussite de qualité: Ministère de l'éducation du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1994). Rénover le curriculum du primaire et du secondaire. Sainte-Foy.
- Côté, Marie-Paule. (1997). Modèle d'enseignement axé sur l'intégration harmonieuse des compétences de la personne, orienté vers un profil de sortie. (Philosophiae Doctor (Ph.D.) en mesure et évaluation), Université de Montréal, Montréal.
- Courtin, Cyrill-Benoit. (2001). Langue des signes : théories de l'esprit et socialisation de l'enfant sourd profond de naissance. Les Cahiers de l'Actif, no 298-301(Mars-Juin), pages 59-67.
- D'Hainaut, Louis. (1988). Des fins aux objectifs de l'éducation : Un cadre conceptuel et une méthode générale pour établir les résultats attendus d'une formation. Bruxelles: Éditions Labor.
- Daigle, Daniel. (1998). Lecture, écriture et surdit  : visions actuelles et nouvelles perspectives Méthodes et philosophies d'enseignement (pp. pages 27-43). Montréal: Éditions logiques.
- Demeuse, Marc, Strauven, Christiane, & Roegiers, Xavier (avec la collaboration de). (2006). Développer un curriculum d'enseignement ou de formation : Des options politiques au pilotage. Bruxelles: De Boeck.
- Dubuisson, Colette, & Nadeau, Marie. (1993). Études sur la langue des signes québécoise. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Duchesne, Sophie, & Haegel, Florence. (2009). L'entretien collectif. Paris: Armand Colin.
- Ettayebi, Moussadak, & Medzo, Fidèle. (2004). Le curriculum de la formation générale de base des adultes : un projet novateur Le curriculum de la formation générale des adultes : Défis et perspective d'une réforme (pp. 45-73). Montréal: Association francophone pour le savoir- Acfas.
- Fournier, Christiane. (1997). L'interprétation pour sourds au pénal en France. META, XLII(No 3), 533-545.

- Giger, Itziar Plazaola, & Stroumza, Kim. (2007). Paroles de praticiens et description de l'activité. Bruxelles: Éditions De Boeck Université.
- Glatthorn, Allan A., Boschee, Floyd, & Whitehead, Bruce. (2009). Curriculum Leadership : Strategies for Development and Implementation. Thousand Oaks: SAGE Publications, Inc.
- Hameline, Daniel. (1979). Les objectifs pédagogiques en formation initiale et continue. Paris: ESF Éditeur.
- Humphrey, J. H., & Alcorn, B. J. (2001). So you want to be an interpreter? An introduction to sign language interpreting. Amarillo, Texas: H & H Publishers.
- Institut Raymond-Dewar. (2015a). Inscription au cours de signes. Retrieved 21 avril, 2015, from <http://raymond-dewar.qc.ca/langue-des-signes/inscription-cours-lsq-langue-des-signes-quebecoise/?s=74>
- Institut Raymond-Dewar. (2015b). Syllabus des cours de langue des signes québécoise LSQ 1 à 6. Retrieved 3 février, 2015, from http://raymond-dewar.qc.ca/uploads/images/IRD/PDF/syllabus_lsq.pdf
- Jones, B. E. (2004). Competencies of K-12 Educational Interpreters: What we need versus what we have. In E. A. Winston (Ed.), Educational Interpreting: How it Can Succeed? (pp. 113-131). Washington D.C.: Gallaudet University Press.
- Jonnaert, Philippe. (2009). Compétences et socioconstructivisme : Un cadre théorique. Bruxelles: Groupe DeBoeck.
- Jonnaert, Philippe, Ettayebi, Moussadak, & Defise, Rosette. (2009). Curriculum et compétences: un cadre opérationnel. Bruxelles: De Boeck Université.
- Jonnaert, Philippe, Masciotra, Domenico, Rioux, Martine, Boufrah, Samira, & Barette, Johanne. (2005). Cadre théorique : Curriculum de la formation générale de base. Ministère de l'éducation, du loisir et du sport.
- Joshua, Samuel. (1996). Le concept de transposition didactique n'est-il propre qu'aux mathématiques ? Au-delà des didactiques, le didactique : Débats autour de concepts fédérateurs (pp. 61-73). Paris, Bruxelles: De Boeck et Larcier S.A.
- Krathwohl, David. (1993). Methods of Educational and Social Science Research : an Integrated Approach. New York: Longman.
- Lachance, Nathalie. (2007). Territoire, transmission et culture sourde. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Lessard, Claude, & Bourdoncle, Raymond. (2002). Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire ? Conceptions de l'université et formation professionnelle. Revue Française de pédagogie(139), 131-154.

- Madore, Nathalie. (1998). La formation des interprètes en langue signée au Canada : Besoins des interprètes VS programmes de formation. (Maîtrise (M.A.)), Université du Québec à Hull, Hull.
- Marsh, Colin J. (2004). Key concepts for understanding curriculum. 3rd. from <http://www.myilibrary.com?id=9879> Accès réservé UdeM
- Martinand, Jean-Louis. (1986). Connaître et transformer la matière. Berne: Peter Lang.
- Ministère de l'éducation des loisirs et du sport. (2010). La formation professionnelle et technique au Québec : Un aperçu.
- Ministère de l'éducation du Québec. (2002). Élaboration des programmes d'études professionnelles et techniques : Guide d'animation d'un atelier d'analyse de situation de travail. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'éducation du Québec. (2004). Élaboration des programmes d'études techniques : Guide de conception et de production d'un programme. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. (1993). Communication et surdit e ou surdit e et communication. Projet de formation. Montr al.
- Ministère de l'enseignement sup erieur, recherche, science et technologie. (2010). Sciences humaines : programme d' tudes pr euniversitaires 300.A0.
- Morgan, David L. (1988). Focus Groups as Qualitative Research. Newbury Park: Sage Publications.
- Morissette, Joelle. (2009). Mani eres de faire l' valuation formative des apprentissages selon un groupe d'enseignantes du primaire : une perspective interactionniste. (Ph.D.), Universit  Laval, Qu bec.
- Napier, J, McKee, R, & Goswell, D. (2006). Sign Language Interpreting: Theory & practice in Australia & New Zealand. Sydney: The Federation Press.
- Office des personnes handicap ees du Qu bec. (2005).  tat de la situation de la langue des signes qu b coise : Rapport de recherche et pistes de solution propos ees par l'office des personnes handicap ees du Qu bec (pp. 383 pages). Drummondville: Office des personnes handicap ees du Qu bec.
- Office des personnes handicap ees du Qu bec. (2010). Rapport du comit  sur la formation et l' valuation des interpr tes visuels : Synth se des discussions et des travaux (pp. 42 pages). Drummondville.
- Office des personnes handicap ees du Qu bec. (2012). Rapport sur l'organisation et la gestion des services r gionaux d'interpr tation visuelle et

tactile (pp. 97 pages). Drummondville: Office des personnes handicapées du Québec,.

- Office des personnes handicapées du Québec. (2014). Obligations et responsabilités en matière de communication adaptée à l'égard des personnes ayant recours à des services d'interprétation visuelle et tactile. (pp. 19 pages). Montréal.
- Office des personnes handicapées du Québec. (2015). Qui sommes-nous ? Retrieved 3 février, 2015, from <https://http://www.ophq.gouv.qc.ca/loffice/qui-sommes-nous.html>
- Oliva, Peter F. (2009). Developing the curriculum. Boston: Pearson Education, Inc.
- Ornstein, Allan C., & Hunkins, Francis. (1993). Curriculum : Foundations, Principles and Theory. Boston: Allyn and Bacon.
- Parisot, Anne-Marie, Turpin, Alain, & Villeneuve, Suzanne. (2013). Observations sur la mise en oeuvre d'un SRV (pp. 21 pages): Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd
- Service d'interprétation visuelle et tactile.
- Parisot, Anne-Marie, & Villeneuve, Suzanne. (2013). Les besoins et les services en interprétation visuelle : perceptions des utilisateurs, des interprètes et des employeurs (pp. 132 pages). Montréal: Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd.
- Parisot, Anne-Marie, Villeneuve, Suzanne, Daigle, Daniel, & Missud, Anne. (2008). L'interprétation visuelle auprès d'une clientèle sourde : Portrait d'une profession et état de la situation sur les besoins de formation (pp. 217 pages). Montréal: Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd.
- Perrenoud, Philippe. (1995). Enseigner des savoirs ou développer des compétences : l'école entre deux paradigmes Savoirs et savoirfaire (pp. 73-88). Paris: Nathan
- Perrenoud, Philippe. (1998). La transposition didactique à partir de pratiques : des savoirs aux compétences. *Revue des sciences de l'éducation*, XXIV(3), 487-514.
- Perrenoud, Philippe. (2000). Compétences, langage et communication. Paper presented at the Le développement des compétences en didactique des langues romanes, Louvain-la-Neuve.
<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/>
- Perrenoud, Philippe. (2001). Construire un référentiel de compétences pour guider une formation professionnelle. Retrieved 21 avril, 2014, from

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_33.html

- Perrenoud, Philippe. (2003). Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Issy-les-Moulineaux: ESF Éditeur.
- Pratt, David. (1994). Curriculum planning. Fort Worth: Harcourt Brace College Publishers.
- Prigent, Richard, Bernard, Huguette, & Kozanitis, Anastassis. (2009). Enseigner à l'université dans une approche-programme : Guide à l'intention des nouveaux professeurs et chargés de cours. Montréal: Presses internationales Polytechnique.
- Reuter, Yves, Cohen-Azria, Cora, Daunay, Bertrand, Delcambre, Isabelle, & Lahanier-Reuter, Dominique. (2010). Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques. Bruxelles: De Boeck.
- Roegiers, Xavier. (2010). La pédagogie de l'intégration. Bruxelles: Groupe DeBoeck.
- Roy, Isabelle. (2009). Interpréter aux adultes pour un diplôme d'éducation professionnelle. Entendre, mars(191), 14-15.
- Samurçay, Renan, & Pastré, Pierre. (2004). Recherches en didactique professionnelle. Toulouse: Octarès Éditions.
- Seleskovitch, Danica. (1980). Pour une théorie de la traduction inspirée de sa pratique. META, Vol 25(No 4), 401-408.
- Service d'interprétation visuel et tactile. (2014). Rapport annuel d'activités 2013-2014 (pp. 12 pages). Montréal.
- Stewart, David W., & Shamdasani, Prem N. (2015). Focus Groups : Theory and Practice. Thousand Oaks: SAGE publications.
- Tardif, Jacques. (2006). L'évaluation des compétences : Documenter le parcours de la formation. Montréal: Chenelière Éducation.
- Thomas, David R. (2006). A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data. American Journal of Evaluation, 27(2), 237-246.
- Université du Québec à Montréal. (2015). Certificat en interprétation visuelle. Retrieved 3 février, 2015, from <http://www.etudier.uqam.ca/programme?code=4393>
- Van der Maren, Jean-Marie. (2004). La recherche appliquée en pédagogie : des modèles pour l'enseignement. Bruxelles: De Boeck.

- Vercaingne-Ménard, Astrid, Bélanger, Danielle-Claude, & Villeneuve, Suzanne. (2001). Faire ses classes au primaire ou les défis de l'interprétation LSQ/FR à l'école. Paper presented at the Un maillon essentiel, Montréal.
- Verret, Michel. (1975). Le temps des études. Paris: Honoré Champion.
- Villeneuve, Suzanne. (2004). Forces en présence dans une relation psychothérapeutique avec interprétation. Un maillon essentiel. Revue trimestrielle vouée à l'interprétation dans les secteurs des services sociaux, juridique et de la santé(No 2).
- Wiersma, William, & Jurs, Stephen G. (2005). Research Methods in Education : An Introduction. Boston: Allyn and Bacon.
- Wiles, Jon W., & Bondi, Joseph C. (2011). Curriculum Development: A Guide to practice. Boston: PearsonEducation Inc.
- Wittorski, Richard. (2005a). Introduction : Enjeux et débats autour de la professionnalisation Formation, travail et professionnalisation (pp. 7-20). Paris: L'Harmattan.
- Wittorski, Richard. (2005b). Professionnalisation : dispositifs et effets ? Formation, travail et professionnalisation (pp. 23-49). Paris: L'Harmattan



Témoignage de René DAH DENON, sourd universitaire (Bénin)

TEMOIGNAGE DE VIE DE PARCOURS D'ETUDES ET FORMATION

Je suis un étudiant sourd répondant au nom de DAH DENON René. Je suis en troisième année de Psychologie et Sciences de l'Education à l'Université d'Abomey-Calavi, une université publique du Bénin.

Avant d'arriver jusque-là, voici mes parcours scolaires:

J'ai commencé mes études primaires à l'école primaire publique de Dowa Dédomè, une école publique de ma localité alors que j'étais entendant.

Des suites d'une maladie de la gorge, je suis devenu sourd alors que j'étais en cours élémentaire deuxième année (CE2) dans cette même école. Je suis resté dans cette école jusqu'à l'obtention de mon Certificat d'Etudes Primaires (CEP), le tout premier diplôme sanctionnant l'accès aux collèges et lycées. Après ce diplôme, j'envisageais d'aller au collège, c'est-à-dire commencer la classe de sixième. Mais hélas, ce n'était pas possible puisque vu mon handicap, mes parents avaient pensé que je ne pouvais pas étudier dans un collège avec les élèves normaux, c'est-à-dire les entendants. Ma tante envisageait que je commence une formation professionnelle vu ma situation. Mais je ne lui avais pas donné ma parole puisque j'enviais beaucoup les autres enfants qui chaque jour portant leur uniforme prennent le chemin de l'école. Malgré les pressions de ma tante, je suis resté camper sur ma position car je n'avais qu'une ambition: poursuivre mes études à l'instar de mes autres amis lauréats au CEP comme moi. J'étais soucieux et parfois je m'irritais. Ce changement dans mon attitude avait fait comprendre à mes parents que j'aimais vraiment l'école malgré mon handicap. C'est ainsi que mes parents ont commencé des recherches qui leur ont conduit à la découverte de l'unique école des sourds de Porto-Novo. Mes parents ont dû vite me faire inscrire dans cette école malgré que la classe de sixième n'existait pas encore. Mais il faut dire que je n'étais pas déçu car la cohabitation avec mes semblables sourds et quelques entendants me faisait vraiment plaisir. Je m'étais réinscrit en cours moyen deuxième année mais je n'ai pas pris part à l'examen du CEP car je l'ai déjà. Durant cette année académique 1999-2000, j'apprenais la couture chaque mercredi en plus des classes. A la rentrée académique 2000-2001, j'ai commencé le collège puisque l'effectif des élèves sourds et entendants admis pour la première promotion du CEP obligeait l'administration à ouvrir la classe de sixième. C'est ainsi que j'ai commencé le collège. J'occupais le premier rang. En 2004, je suis le seul sourd à être reçu au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) de la première promotion du Centre. C'était très encourageant, mon effort et mon travail procurait de l'admiration et incitait mes semblables sourds à se dire capable d'affronter eux-aussi le BEPC. L'école ne disposait pas les classes



de seconde cycle. C'est pourquoi j'ai dû travailler dans le centre en tant que surveillant et enseignant assistant en cours préparatoire et ceci pendant un an. L'an suivant, Monsieur SEKPON Raymond, grâce aux efforts conjugués de Madame VAUCHERET Nicole, m'a trouvé une partenaire belge Madame Martine Cabanne pour financer mes études secondaires du seconde cycle. C'est ainsi que j'ai commencé les cours de la seconde scientifique série



D au Collège d'Enseignement Général de Djassin, un collège publique de la place. La raison est que le centre des sourds de Louho n'avait pas encore ouvert les classes de seconde. Au CEG Djassin, je suis aidée par Patricia KOUNNOU, une élève entendante admise au BEPC dans le Collège des Sourds et Entendants du Bénin (CSEB). L'objectif était de m'aider à interpréter les cours en classe dans ledit collège public où je me suis inscrit avec Patricia. Sur un effectif de soixante neuf élèves j'avais occupé le 7e rang. Ce qui a été très surprenant pour le personnel administratif du collège. A la fin de l'année scolaire, je passe en classe supérieure mais hélas je ne pouvais pas continuer mes études puisque Patricia n'avait pas pu être reçue. Ne pouvant continuer sans interprète la classe de première, j'ai dû retourner au Centre des sourds de Louho où l'effectif des sourds et entendants admis cette année oblige l'administration à ouvrir la classe de seconde. J'ai accepté en toute humilité de reprendre la seconde malgré que je sois déjà reçu pour une classe supérieure à celle-là (la classe de première D). J'ai donc poursuivi mes études jusqu'à l'obtention de mon Baccalauréat série D en 2010. Mais mes ambitions ne s'arrêtent pas là car après le BAC, j'ai toujours voulu m'inscrire à l'université pour des études supérieures. C'est ainsi que je me suis inscrit en Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT) à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de Porto-Novo. Mais le monde universitaire est tout autre puisque là c'est l'individualisme et en plus personne ne savait que je suis sourd. Suivre les cours est un véritable calvaire puisque personne ne connaissait la langue des signes et moi aussi je ne peux pas les entendre parler. Les enseignants ne connaissent pas la langue des signes. Le pire est qu'il n'y avait personne pour interpréter les cours et les explications du professeur. Il faut donc dire que les réalités des études universitaires sont très différentes de celles du collège des sourds et entendants du Bénin. La différence réside sur la langue des signes. Puisque au CSEB, les professeurs utilise le bilinguisme pour enseigner, c'est-à-dire qu'ils parlent le français et font la langue des signes en même temps pour permettre aux élèves sourds et entendants de mieux cerner les cours. Et les autres professeurs qui ne maîtrisent pas la langue des signes sont assistés par les interprètes du centre pour faire passer leur message. C'est-à-dire que les interprètes traduisent au fur et à mesure que le professeur explique les cours. A l'université, les choses ne se passent pas ainsi. Ce qui constitue un obstacle majeur à l'assimilation des cours. Mais je me contentais de lire les cours, de demander des aides auprès des amis entendants et aussi de m'exercer assez régulièrement afin d'assimiler les cours. J'essaie chaque jour de ne pas me perdre dans les détails de chaque cours. C'est ainsi que malgré le calvaire, je m'en suis sorti avec un DUEL en Géographie et Aménagement du Territoire. J'avais tellement mal apprécié mes difficultés de vie estudiantine auxquelles je suis confronté. Après une analyse minutieuse, j'ai pris la ferme décision de m'orienter vers les sciences de l'éducation afin de pouvoir apporter une aide à mes frères et sœurs sourds car j'en suis conscient que malgré leur handicap, ils sont bels et bien capable d'être scolarisés, et bien même avant toute formation professionnelle, ils ont besoin d'un minimum de savoir en ce qui concerne l'éducation de base c'est-à-dire les cours primaires. C'est ainsi que je me suis inscrit en 2012 en Psychologie et

Sciences de l'Education à l'Université d'Abomey-Calavi. Durant la première année d'études j'ai éprouvé des difficultés de compréhension des cours parce que les enseignants ne connaissent pas la langue des signes et nous ne bénéficions d'aucuns services d'interprètes. Mais malgré tout, je passe en classe supérieure avec une bonne mention qui m'avait permis d'accéder à la bourse universitaire. L'année suivante, avec l'aide affichée et les efforts conjugués du Chef Adjoint au Département de Psychologie et Sciences de L'Education, nous avons pu bénéficier des prestations de deux interprètes rémunérés par l'université. La deuxième et la troisième année d'études universitaires m'ont permis de mieux comprendre les cours et de s'adapter efficacement aux réalités des études universitaires. Je ne me sentais plus sourd, mais plutôt comme un étudiant normal puisque les interprètes étaient à notre disposition et je participais aux cours normalement, je prenais part dans les groupes de travaux de recherches et exposés, posais des questions aux enseignants et j'étais vraiment satisfait. Il faut dire que je suis très heureux car je fais connaissance avec beaucoup d'autres étudiants qui m'aidaient et qui sont devenus mes amis, même jusqu'au jour d'aujourd'hui. La plupart d'entre eux ont décidé d'apprendre la langue des signes. Il faut dire que je n'ai pas connu d'échec. Maintenant je vais bientôt soutenir ma Licence professionnelle option Education et Formation en 2016 si tout va bien. Je suis très ravi d'avoir concrétisé ce vœu le plus cher et je compte bien faire plus car je suis toujours ambitieux et prêt à aller jusqu'au bout de mes études. C'est-à-dire que je compte passer mon Master et mon Doctorat en Europe car j'ambitionne de devenir un haut cadre spécialisé dans l'éducation des personnes sourdes de part le monde. Mais, laissé à moi-même sans soutien parental et n'ayant aucun recours, je ne pourrai accomplir cette noble tâche sans appui puisque mon partenaire a cessé de me soutenir depuis 2010 juste après mon BAC. Pour survivre, j'ai dû me débrouiller dans l'école des sourds de Louho et aussi dans le premier collège public des sourds muets du Bénin sis à Cotonou et créée en 2012 et reconnu officiellement en 2013 par l'Etat béninois . Je fais cela de façon alternative. C'est-à-dire après les études, je fais la répétition aux élèves des classes d'examen au Centre des sourds de Louho et aussi j'ai quelques heures de vacation dans ledit collège public des sourds de Cotonou. Si j'ai choisi de faire ces boulots, c'est pour mettre en pratique et consolider les connaissances acquises à l'université en sciences de l'éducation. Mon parcours est parsemé d'embûches et j'ai bien fait de relever d'importants défis qui planent sur mon chemin. Je tiens très sincèrement à remercier tous ceux qui m'ont aidé et m'ont soutenu dans la réussite de mes études: je remercie Monsieur SEKPON Raymond le fondé Directeur Exécutif du Centre des sourds de Louho de Porto-Novo, à Madame Nicole VAUCHERET, à Madame Martine CABANNE, à Jean PRZYKLEK, à mes professeurs, à mes parents et à tous mes amis de près ou de loin qui m'ont aidé tout le long de mes parcours d'études. Je vous remercie

Avec le soutien de la COCOF et du WBI



COCOF



Toutes les photos ont été réalisées par Yves Petit